

## Commune d'AMIENS

Installations classées  
pour la protection de l'environnement

## CONSULTATION PUBLIQUE

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **04 DEC. 2023** 2023, il sera procédé, du lundi 8 janvier 2024 au lundi 5 février 2024 inclus, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande de la Société PAPREC NORD NORMANDIE, dont le siège social est situé 7 rue du Docteur Lancereaux à PARIS (75008), en vue d'exploiter des installations de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets d'équipement électriques et électroniques (rubrique 2711), de déchets non dangereux de papiers, cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois (rubrique 2714) et de déchets non dangereux non inertes (rubrique 2716-1) et d'entrepôts couverts (rubrique 1510) zone industrielle Nord, 80 bis avenue Roger Dumoulin à AMIENS.

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans la commune d'AMIENS ainsi que sur le site de la préfecture :

<https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Enregistrement>.

Pendant la période de consultation, les pièces du dossier ainsi qu'un registre de consultation publique seront déposés au secrétariat de la mairie d'AMIENS afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h00.

Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie d'AMIENS et seront annexées au registre, ou à la préfecture de la Somme, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse [pref-consult-public@somme.gouv.fr](mailto:consult-public@somme.gouv.fr).

Le registre de la consultation sera clos et signé par le maire d'AMIENS le 5 février 2024.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement, ou un arrêté préfectoral de refus pris par le préfet de la Somme.

Amiens, le **04 DEC. 2023**

Pour le préfet et par délégation,  
l'adjointe au chef de bureau

  
Caroline DESCAMPS